

L'Assemblée vote 600 M€ pour sortir la tête de l'eau

Le schéma d'aménagement hydraulique de la Corse présenté par Saveriu Luciani a plus que convaincu. Au point que les conseillers territoriaux ont souhaité, au fil des courants, parler d'une même voix pour un rapport, fruit d'un travail « colossal », consensuellement salué

Cela faisait longtemps que l'on n'avait pas entendu l'hémicycle de l'Assemblée de Corse résonner au son des applaudissements.

Cela fait longtemps également que l'on n'avait pas entendu l'opposition - même si elle a eu ses mots à dire - être si peu avare de louanges. Objet de ces dernières, le rapport sur le schéma d'aménagement hydraulique de la Corse Acqua Nostra 2050, disséqué - au scalpel - par un conseiller exécutif à propos duquel on oublie parfois que sa zone de confort ne se limite pas à la seule langue (corse).

Ce rapport, Saveriu Luciani, le président de l'office d'équipement hydraulique de la Corse (OEHC), n'en fait pas l'alpha et l'oméga, pour paraphraser une expression chère à son président. Il en fait mieux que cela, une bataille. « Aujourd'hui, le vrai combat, c'est celui de l'adaptation de la Corse au changement climatique. Dans mon sac à dos nationaliste, je ne porte pas que ma langue, mon histoire, mais aussi ce combat de l'eau qui consiste à savoir si l'on va survivre. À la clé, une question centrale : allons-nous nous engager ? »

Perspective claire

Le propos, réitéré après un débat de plus de deux heures, a d'ailleurs posé une conclusion qu'il n'a scellé le sort d'un document qui n'avait déjà plus besoin de convaincre tant les nombreuses prises de parole avaient laissé entendre le consensus qui régnait.

Impossible de dérouler le rapport dans son intégralité, il

est dense et technique, certes, mais tout en étant pédagogique. On y parle besoins, ressources, stockage, nouveaux ouvrages, eau potable, eau brute agricole, eau d'agrément, avec des projections, des graphiques, une vision globale à laquelle s'adosse une vision au cas par cas de chaque territoire. On l'a aussi en synergie les différentes démarches ayant abouti au projet. Et pour encore plus de compréhension, un PowerPoint commenté par les ingénieurs de l'office a complété l'exposé.

On retiendra donc les lignes de force du schéma Acqua Nostra sachant qu'à l'horizon 2050, la Corse comptera près de 400 000 habitants.

D'abord, en comparaison avec la voisine sarde forte de ses stockages considérables autorisant une gestion hydraulique pluriannuelle, la Corse est en retard.

« Depuis maintenant deux ans, face à ce constat implacable, oppose Saveriu Luciani, l'OEHC élabore une feuille de route, en même temps que la CdC et le comité de bassin avancent sur la mise en œuvre du plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PRACC) et le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). C'est dans ce contexte que le service ingénierie de l'office veut proposer un schéma d'aménagement hydraulique qui entend répondre au défi de l'eau pour les 30 prochaines années en définissant les ouvrages à réaliser. Ce projet majeur trace une perspective claire, pensée par les Corses et au service de la Corse. »



Le conseiller exécutif et président de l'OEHC, Saveriu Luciani : « Le schéma d'aménagement hydraulique entend répondre au défi de l'eau pour les 30 prochaines années. » PIERRE-ANTOINE FOURNILL

Le plan s'inscrit dans la continuité du programme exceptionnel d'investissements (PEI), du futur plan de transformation et d'investissements pour la Corse (PTIC) et d'une probable programmation pluriannuelle d'investissement (PPI), puisqu'il s'agit d'un plan estimé à 600 M€.

Le débat qui a suivi a été à la hauteur des enjeux générés par le projet.

L'État dans la boucle

À droite, Jean-Martin Mondoloni, pour le groupe Per l'Avvenire, salue le travail « colossal » effectué par les services de l'office et son président. Mais il a quelques réserves. À commencer par le financement, « on passe jusqu'à 2030 mais après ? Il y a des leviers à activer au niveau de l'État, de l'Agence de l'eau. »

À droite toujours, pour le groupe La Corse dans la République, François-Xavier Ceccoli définit le rapport comme « un document de pilotage à destination des élus. On aurait aimé que ce type de document soit établi pour les infrastructures routières ! Ceci étant, tout en reconnaissant volontiers que ce projet est indispensable, il s'agit cependant, à mes yeux, d'un plan à minima. Concernant le volet financier, 600 M€ sur 30 ans, il ne faut pas être effrayé par les chiffres, d'autant que l'eau fait partie des thématiques à prendre à bras-le-cors à l'instar des infrastructures, des déchets. Mais l'on ne fera pas l'économie d'un contrat avec l'État. »

Côté majorité, pour le PNC, Pascal Carloti met l'accent sur un point important, « les études ont été réalisées en interne par les



Dernière session de la mandature avant les vacances et la traditionnelle vacance de l'Assemblée en août. JEAN-PIERRE BELZIT

agents de l'office ». Et relève que « ce plan attendu par les Corses est un axe majeur pour notre majorité, avec des ressources et besoins pensés sur chaque territoire. Cela correspond au projet nationaliste qui consiste à développer l'autonomie dans tous les domaines où cela est possible. »

L'or et le plomb

Pour Corsica Libera, Petr'Anto Tomasi assure que « ce schéma qui pose la question de l'eau a une perspective de trois décennies possède un certain nombre de vertus. D'abord, parce qu'il s'agit d'un rattrapage historique conduit par les Corses pour les Corses. » Le conseiller territorial et président du groupe préconise également de s'interroger sur « des ouvrages micro-hydrauliques dans l'intérieur et les zones de montagne ». En outre, il plaide pour que l'OEHC puisse se positionner comme un

véritable office de l'eau, avec une maîtrise et une gouvernance publiques, amendement à la clé. In fine, le principe d'une gestion publique de l'eau - et sa déclinaison opérationnelle - a été pris en compte dans la rédaction du rapport.

Pour Femu, Julien Paolini, entre autres observations, s'interroge lui aussi sur la question « centrale de la gouvernance. L'or bleu ne doit pas être transformé en or pour les uns et en plomb pour les autres. »

Enfin, le président de l'Exécutif, Gilles Simonei, apporte sa pierre en précisant que le document pose nécessairement « un jalon pour demain à quelques semaines de l'engagement avec l'État sur différents documents de programmation ».

Rapport adopté par 57 voix pour, six conseillers étant absents lors du vote.

ANNE-C. CHABANON